

La mutinerie des « anti-éoliénation »

Les parcs éoliens en Wallonie, « c'est le chaos », affirme un nouveau bouquet associatif. « Stop aux éoliennes on-shore ».

● **Pascale SERRET**

Il y a là un paysagiste, un ingénieur, une vingtaine de comités de défense locaux des cinq provinces wallonnes et des associations de protection du patrimoine et de l'environnement. L'exercice associatif étant difficile, ils ont tenté l'impossible : créer ensemble, à Namur, une « plate-forme régionale d'opposition au développement anarchique de l'éolien industriel ».

Cette nouvelle banderole est sou-



La nouvelle plate-forme des comités de défense locaux nest pas contre l'éolien. Mais elle préfère les parcs off-shore, en Mer du Nord.

tenu par deux piliers : Vent de Raison et l'ADSVN (association pour la défense des sites et vallées du Namurois), issue des combats de la vallée de la Molinee face au

projet de parc éolien « Mesa ».

Comme souvent avec les mouvements citoyens qui débutent, les déclarations partent un peu dans tous les sens. Il arrive que ça fas-

se... beaucoup de vent.

Juan de Hemptinne (ADSVN) en est bien conscient : plus de 20 comités de défense, avec chacun des revendications locales bien précises, ça peut faire un peu désordre. « Mais il y a à tout le moins une revendication commune », dit-il. « Actuellement, des permis ont été délivrés pour des parcs éoliens susceptibles de produire plus de 300 MW en Wallonie. C'est plus que la planification arrêtée en 2002. Ne serait-il pas temps que la Wallonie s'arrête et réfléchisse ? Nous voulons une cartographie, une planification sur le plan de l'aménagement du territoire, intégrant les éléments techniques, environnementaux et paysagers », résume-t-il. Et c'est dans ce sens qu'ils envoient un message urgent à tous les ministres du gouvernement wallon : « Instaurez un moratoire immédiat sur l'installation des parcs éoliens dans toutes les zones nécessitant une dérogation aux

plans de secteur, comme les zones agricoles ».

Non, la plate-forme et ses comités constitutifs n'ont rien contre l'éolien. D'ailleurs, ils considèrent que la Wallonie doit revendiquer les 40 % d'énergie auxquels elle a droit sur les futurs développements éoliens en Mer du Nord. Les éoliennes sont toujours plus belles vues de loin.

Bref, l'éolien, oui, s'il ne gâche pas le paysage. S'il est sans nuisance. S'il répond réellement aux défis du réchauffement climatique. Et s'il ne s'installe pas dans mon jardin. L'un des fondateurs se rebiffe : « C'est "nimby", donc c'est méprisable, c'est ça ? Il serait donc honteux de protester quand le paysage qui s'étale devant vous est ruiné pour le restant de vos jours ? Non, ce n'est pas honteux. Et je crois qu'on va avoir de plus en plus de réactions. Parce que la politique actuelle, c'est le chaos », conclut-il. ■